

POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE INCLUSIVE ET CO-CONSTRUITE !

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Vices-Président-e-s,
Mesdames et Messieurs les Conseiller-ère-s Régionaux-ales,

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a d'abord bouleversé nos cadres de vie et de travail. Nombre d'acteur-ric-e-s économiques ont vu leur activité mise à l'arrêt brutalement. Le secteur culturel n'a pas été épargné : salles de spectacle, de cinéma, bibliothèques fermées, festivals et saisons culturelles annulés, tournages interrompus, tournées d'artistes annulées, reportées, lieux de travail et de formation fermés, prestataires techniques et logistiques à l'arrêt, artistes interdit-e-s de scène du jour au lendemain.

Les secteurs culturels et événementiels souffrent. Parmi les premiers à être impactés par la crise sanitaire, un grand nombre d'entre eux n'ont à ce jour qu'une très faible visibilité sur les dates et conditions de reprise de leur activité. Ils sont au bord de la rupture au même titre que la restauration, l'hôtellerie, les cafés, le sport et le tourisme !

L'Occitanie est riche d'un tissu culturel diversifié : artistes, festivals, organisateur-ric-e-s/diffuseur-se-s, salles de spectacles, compagnies, producteur-trice-s, labels, éditeur-trice-s, libraires, médias, locaux de répétitions, écoles de musique, de danse, de cirque, conservatoires, cafés-culture, prestataires techniques et logistiques... Ils sont constitutifs de l'identité du territoire régional, participent à son attractivité économique et contribuent à son rayonnement aux niveaux national et international. Il est urgent aujourd'hui de reconnaître les particularités de notre écosystème et de nos métiers.

Nous saluons la décision de la Région de maintenir les subventions votées indépendamment de la réalisation des actions aidées et de simplifier les procédures de versement, ainsi que la création d'un fonds solutions associations pour les manifestations. Cependant, comme cela a déjà été pointé notamment par l'intersyndicale, nous nous alarmons de la sélectivité de ce dernier : la non ouverture à l'ensemble des différents opérateurs culturels, le non prolongement au-delà du 30 juin et les instructions tardives.

La théorie du ruissellement est une construction imaginaire, non fonctionnelle et inopérante. Aider un seul maillon de la chaîne est insuffisant. L'arrêt brutal des diffusions de spectacles entraîne des reports de programmation et met en difficulté les compagnies, les producteur-ric-e-s de spectacles, les artistes et bon nombre d'opérateurs en cascade (prestataires techniques, agences de communication, hôtellerie, catering, décorateur-trice-s...) sur le long terme, *a minima* jusqu'à la mi 2021. L'aide versée aux organisateur-ric-e-s à travers le fonds solutions association n'aura que peu d'effets sur les commandes de spectacles aux compagnies, producteur-ric-e-s et artistes, car les capacités d'augmentation des publics et de diffusion seront limitées. Ainsi, c'est tout un pan fondamental de la filière culturelle régionale qui ne sera pas irrigué par ce dispositif de soutien exceptionnel.

L'intervention publique doit prendre en compte nos dynamiques de coopération et de mutualisation en les inscrivant aussi sur les dispositifs de soutien économique. Depuis des années, nous alertons la Région tout comme les autres collectivités sur ce point. En Occitanie, les dispositifs économiques excluent en partie le secteur culturel alors que, quel que soit leur statut juridique, ce sont des acteurs économiques à part entière.

Le spectacle vivant et la musique, les arts visuels, le cinéma, les jeux vidéos, le livre, la presse... sont le terreau privilégié de systèmes de production inscrits dans les champs économiques, technologiques et industriels.

Adossés aux industries culturelles et créatives, ils appartiennent à ce " tiers secteur " protéiforme, innovant et se caractérisent par une multitude d'initiatives privées et collectives (associations, sociétés, micro-entreprises artisanales, équipements culturels ou socioculturels, TPE, PME, etc.). La plupart d'entre-eux relèvent du champ de l'économie sociale et solidaire, solidement ancrés sur les territoires.

Aujourd'hui nous ne nous sentons pas suffisamment pris en considération et entendus dans les enjeux majeurs que nous devons relever dans les mois à venir. Et ce, malgré de nombreuses entrevues et notre implication dans les différents espaces de dialogue permanents, regroupant des représentant-e-s des acteur-trice-s culturels, des technicien-ne-s, des élu-e-s et autres composantes de la société civile.

Associer les acteur-rice-s dans un esprit de co-construction des politiques publiques pour demain, c'est d'abord nous associer dès aujourd'hui en prenant en compte davantage nos métiers, nos activités et nos propositions !

Il nous semblerait par exemple opportun de participer aux travaux du Conseil des Territoires pour la Culture Occitanie, que nous pourrions intégrer en tant que membres invités ou associés selon les sujets abordés ou lors de groupes de travail spécifiques.

Au-delà des solutions mises en place pour pallier aux difficultés immédiates, nous attendons une prise de position forte de votre part pour soutenir les filières culturelles. Vous appelez à " retrouver le chemin du commun ", " retrouver de l'audace, indispensable pour penser le progrès ". L'écosystème artistique et culturel est selon nous un acteur incontournable de cette dynamique et un levier de transformation sociale qui ne doit pas être négligé.

Dans ce contexte, nous sollicitons au plus vite un rendez-vous auprès de vous, Madame la Présidente, afin d'échanger sur la manière d'aborder ces problématiques et bâtir ensemble le futur avec confiance et sérénité.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à nos requêtes, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de toute notre considération.

* extrait *Journal de Ma Région* n°23 - juin 2020 - Interview de Carole Delga.

L'intersyndicale du spectacle vivant - Ouest Occitanie / Métropole toulousaine :

- **PROFEDIM** (Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique)
- **SCC Occitanie** (Syndicat des Cirques et Compagnies de Création)
- **SMA** (Syndicat des Musiques Actuelles)
- **SNSP** (Syndicat National des Scènes Publiques)
- **SYNAVI** (Syndicat National des Arts Vivants)
- **SYNDEAC** (Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles)

- **FAMDT** (Fédération des Acteurs et Actrices de Musiques et Danses Traditionnelles)
- **FEDELIMA** (Fédération nationale des lieux et projets dédiés aux Musiques Actuelles)
- **FEMAG** (Pôle Musiques Actuelles du Gard)
- **FNEIJMA** (Fédération Nationale des Écoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles)
- **MA SPHERE** (Cluster culturel toulousain)
- **OCCIJAZZ** (Réseau Jazz en Occitanie)
- **OCTOPUS** (Fédération des musiques actuelles en Occitanie)
- **PÔLE SUD** (Fédération régionale des arts de la rue)
- **PRODISS** (Syndicat national du spectacle musical et de variété)
- **ZONE FRANCHE** (Le réseau des musiques du monde)